

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
 Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Guadeloupe
 Saint-Phy -- 97108 BASSE-TERRE Cedex
Service formation et développement

Intitulé du poste :
Volontaire Service Civique - Appui aux projets de l'enseignement Agricole Guadeloupéen.

N° d'agrément : NA-000-23-00154-00

Présentation de l'environnement professionnel	Au sein de la DAAF Guadeloupe, le Service Formation et Développement (SFD) est en charge de l'enseignement agricole Technique (EAT). Il organise l'action de formation. Son équipe de cinq agents assure la gestion et le suivi des 5 établissements de formation : 1 EPLEFPA et 4 maisons familiales et rurales.
Objectifs du poste	Insuffler une dynamique de communication sur les formations de l'enseignement agricole
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<ul style="list-style-type: none"> • Participations aux actions en lien avec l'attractivité des formations de l'enseignement Agricole (Forum / journées portes ouvertes / Communication) • Collectes des informations sur les opportunités de communiquer sur les formations de l'enseignement agricole de Guadeloupe auprès des lycées, collèges, CIO et de la Région. • Élaboration de documents de communication pour l'enseignement agricole.
Champs relationnels du poste	Autres services de la DAAF, établissements d'enseignement agricoles publics et privés (MFR), établissements Éducation Nationale
Niveau de diplôme attendu	Bac +3 dans le domaine de la communication
Compétences liées au poste	<p>Capacité à organiser, planifier et piloter un projet multi-acteurs</p> <p>Compétences en animation de réseaux (acteurs territoriaux, partenaires institutionnels, enseignants, élèves)</p> <p>Aptitude à travailler en mode collaboratif.</p> <p>Capacité à mobiliser des partenaires externes et internes autour d'objectifs communs</p> <p>Capacité à valoriser et promouvoir les formations agricoles auprès des publics (lycéens, familles, prescripteurs)</p> <p>Connaissance d'outils PAO, DAO (Suite ADOBE, CANVA, etc.)</p>
Conditions matérielles	<p>Indemnité de 1 615,89 € mensuel brut.</p> <p>Couverture complémentaire des risques qui ne sont pas pris en charge par le régime de sécurité sociale.</p> <p>Prise en charge du voyage aller et retour et du transport des bagages à concurrence de 50 kg (0,3 m3) d'effets personnels par voie aérienne ou 130 kg (1 m3) par voie maritime entre son domicile et son lieu d'affectation, par la voie la plus directe et la plus économique.</p>
Temps de travail et droits à congés	<p>Temps de travail de 35 h par semaine.</p> <p>Droit à congés annuelles de deux jours ouvrés par mois de service effectif.</p>
Durée	12 mois éventuellement renouvelable par période de 6 mois dans la limite de 24 mois
Personnes à contacter (par mail uniquement)	<p>M. René CUINET, chef du SFD, Tél : 0690 37 30 52 Mél : rene.cuinet@agriculture.gouv.fr</p> <p>Mme Stelle DIBANDI, adjointe au chef du SFD, tél : 0690 34 64 35 Mél : Stelle.dibandi1@agriculture.gouv.fr</p>
Résidence administrative :	DAAF de la Guadeloupe – Saint Phy – 97 108 Basse Terre
Date d'ouverture	1 ^{er} Décembre 2025
Date limite de candidature	30/10/25

*Pour en savoir plus sur le statut de volontaire service civique outre mer,
 vous pouvez consulter le site : www.service-civique.gouv.fr*